

Animation de bassin des professeurs-documentalistes (Cergy)

21 novembre 2022

Développer la culture de l'évaluation et en faire un objet de développement professionnel pour mieux œuvrer à la réussite des parcours de tous les élèves

Collège La Bussie, Vauréal

L'animation a eu lieu en présence de Mme Lion, IA IPR Etablissements et Vie Scolaire.

Sur les 29 personnes convoquées, 6 professeurs-documentalistes étaient absents.

L'ordre du jour était le suivant :

- Tour de table et présentation
- Intervention de Mme Lion sur les priorités nationales et académiques ainsi que sur la place des professeurs documentalistes par rapport à ces priorités
- Informations pour les collègues : le calendrier des animations / les JIAP / Sofia-FMO / IAN : Mme Lille-Palette
- Intervention en vision de Mme Touche (professeur documentaliste et formatrice sur le thème de la politique documentaire) sur le thème de l'animation : développer la culture de l'évaluation et en faire un objet de développement professionnel pour mieux œuvrer à la réussite des parcours de tous les élèves (diaporama en pièce jointe)
- Ateliers sur 4 points soulevés par Mme Touche
- Restitution et bilan

Mme Touche a introduit pendant une heure le thème de l'évaluation, en orientant son intervention sur l'évaluation du CDI (projet documentaire / politique documentaire) ainsi que sur l'évaluation des établissements scolaires et la place du professeur-documentaliste dans celle-ci.

Suite à cette intervention, les professeurs-documentalistes du bassin ont réfléchi en ateliers à 4 problématiques et ont ensuite présenté leurs travaux.

Atelier 1 : Comment l'activité du CDI contribue aux parcours des élèves ?

Les collègues ont recensé les différents parcours des élèves :

- Parcours santé
- Parcours avenir : le professeur-documentaliste peut intervenir dans la réalisation des rapports de stage des élèves, la réalisation et présentation de celui-ci sous la forme de diaporama, peut se constituer comme jury d'entraînement à l'oral. L'évaluation de ces

actions se fait lors de l'oral de l'élève par exemple : comment est restituée l'information ?

- Parcours citoyen : l'objectif est de responsabiliser les élèves. Il peut être atteint avec de séances d'EMI (discriminations, identité numérique...) ou en donnant des missions aux élèves (mini professeur-documentaliste)
- PEAC : l'objectif fixé est de faire rayonner les projets à l'échelle de l'établissement et pas seulement d'une classe. Ceci peut passer par des expositions du travail des élèves, des clubs. Il est possible d'évaluer cela avec des données chiffrées.

Dans tous les parcours, on peut aussi mettre en place des journées thématiques avec des sélections d'ouvrages, des séances avec les collègues des autres disciplines... Les moyens d'évaluation ainsi utilisés peuvent être le bilan d'activité, Folios...

Atelier 2 : Comment l'activité du CDI contribue au climat scolaire des établissements ?

Les collègues ont fixé 3 objectifs : améliorer le bien-être des élèves, améliorer le bien-être des personnels, favoriser l'égalité dans l'accès au CDI.

Les moyens pouvant être mis en place pour atteindre ces objectifs sont les suivants :

Démarche d'équipes :

- la démarche de projet
- le travail en demi-groupe
- projets en lien avec le CPE (harcèlement scolaire, lutte contre le sexisme...)
- améliorer la communication entre les personnels

Démarche du professeur-documentaliste :

- valorisation des élèves (aides-documentalistes)
- créer des « coins » isolés pour que les élèves le voulant puissent s'isoler
- proposer des activités sur le temps hors cours : clubs, animations ponctuelles...

Se pose aussi la question de l'organisation sur les temps hors cours : récréations, pause méridienne, permanence (en lien avec la vie scolaire).

Les outils de suivi et d'évaluations de ces actions sont : les commissions éducatives, les conseils de discipline, le taux d'élèves décrocheurs, le nombre de situations de harcèlement... Plus spécifiquement pour le CDI : le taux de fréquentation des élèves, la venue des personnels au CDI.

Atelier 3 : Comment établir une politique de formation à la culture informationnelle mutualisée à l'échelle de l'établissement ?

Les collègues ont fixé comme objectif : créer un mouvement collectif d'enseignement.

Les moyens évoqués pour atteindre cet objectif sont les suivants :

- présentation à la rentrée de l'intérêt d'une séance co-animée avec le professeur-documentaliste

- création de différents groupes par discipline avec le professeur-documentaliste pour faciliter la communication entre professeurs
- organiser une réunion avec les autres professeurs pour construire des séances pédagogiques (peut-être des réunions trimestrielles)
- former les collègues

Ces objectifs peuvent suivis et évalués par la construction ou non de séances co-animées.

Atelier 4 : Comment l'activité du CDI permet à l'établissement de créer des liens avec son environnement élargi ?

L'ouverture se situe notamment au niveau culturel. Ainsi les moyens de développer cela peuvent être la visite de lieux (médiathèques, musées, monuments...), des partenariats (Jeunes en librairie), des résidences d'artistes ... Ces actions peuvent être suivies et évaluées par l'utilisation des prêts en médiathèque (statistiques, utilisation de la navette, prêts entre bibliothèques), par le fait que ces actions soient reconduites ou non, par le bouche à oreille de la part des élèves et des adultes de l'établissement.

Cet axe concerne aussi l'orientation. Des moyens comme les stages, les visites d'usines, de bureaux, le travail avec des associations (Elles bougent), des forums des métiers peuvent être mis en place et évalués par les taux d'orientation.

Dernier point évoqué sur cette problématique : l'environnement proche de l'élève. On peut imaginer que les élèves fassent un reportage sur leur ville, un travail sur le nom des rues... et que cela soit diffusé sur l'ENT ou le site de l'établissement. Ainsi, le nombre de visionnages permettrait d'évaluer le succès de cette action.

Audrey Rigaud, professeur documentaliste et animatrice du bassin de Cergy.